L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS
Bureau: 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLEANS;
MERCREDI MATIN, 30 JANVIER.

FEUILLETON.

FIDES.

VI

Huit jours furent bientôt passés; mais que de regards échangés, que de légers baisers le vent emporta de l'un à l'autre! Le rideau du salon se levait et s'abaissait cent fois le jour. Les alternatives de lumière et d'ombre en devenaient si fréquentes, que l'insensible et inodorante baronne faillit s'en apercevoir.

Enfin, tristement, le dernier jour, comme la diligence d'Abbeville passait, on échangea un adieu muet et bien digne de fendre l'âme du plus indifférent. Fidès pleura discrètement et à sanglots, et l'aspirant avait un tremblement dans le menton qui indiquait que la source des larmes était bien haute à ce moment.

Le père Canteleu s'en aperçut et prit cet attendrissement pour le compte de l'amour filial.

— Allons, caramba, jura-t-il d'une voix qui faisait trembler les vitres aux alentours, ne vas-tu pas pleurnicher? Thomas Canteleu est fidèle au poste, la maman a bon pied, bon œil, et dans trois ans tu nous embrasseras comme aujourd'hui.

La mère Canteleu sanglotait. Fidès, le visage collé à la vitre, appuyait un doigt sur ses lèvres pour empêcher sa douleur d'éclater et pour ce que vous devinez. Les chevaux s'ébranlèrent et tout disparut. Le prince était envolé.

VII

Le moment ne tarda pas à venir où le baron dit à sa fille:

— Le prince n'est guère pressé. Ne lui avez-vous donc point communiqué nos intentions?

— Si, vraiment; mais des obstacles imprévus l'arrêtent apparemment.

— Imprévus! Cela devient singulièrement long, et sans l'aveu que vous aimez ce jeune homme, je lui aurais demandé raison de ce manque de respect à mes cheveux blancs.

— Pardon, mon père; mais vous me permettrez de vous dire que mes cheveux blancs à venir sont plus en jeu que les vôtres dans le cas présent.

— Nullement, nullement, le prince, en vous épousant, épouse votre famille dont je suis le chef.

Ces discussions se renouvelèrent souvent, et le mensonge commençait à peser à la jeune fille qui pourtant redoutait le courroux paternel. Mais le baron respectait le secret de son enfant, tout en gourmandant le prince inconnu. L'honneur d'une haute alliance l'empêchait de se plaindre trop vivement et le conduisait à la patience par mille raisonnements spécieux.

Un jour, un matelot, de passage à Saint-Valery et porteur d'une boîte d'ivoire merveilleuse, rôda autour de la maison de Fidès. La jeune fille s'aperçut bientôt de cette insistance; elle trouva moyen d'éluder toute attention et courut au matelot;

— De la part de M. Pierre Canteleu, enseigne de vaisseau. Daté de Ceylan, dit-il. M. Canteleu sera ici dans six semaines. Et il s'éloigna.

A quoi bon vous raconter cette lettre. Toutes ces chères causeries amoureuses se ressemblent et ne sont exquises dans toute leur délicatesse et dans tout leur parfum que pour ceux qui les reçoivent.

La lettre, ou plutôt le petit volume (car elle ne contenait pas moins de cinquante pages bien serrées où le mot amour était prononcé quinze ou treize fois à la page), fut serrée dans une cassette dont Fidès avait la clef sur elle. Le coffret d'ivoire fut déposé sur l'étagère, et cela demeura un aliment pour l'esprit de la jeune fille durant deux longs mois.

Mais voyez à quoi tiennent les destinées! Un matin le baron entra dans la chambre de sa fille, poussé par une ardente soif de savoir le nom de ce fameux prince qu'il ne désignait que sous le nom de prince Lambin. Il flaira la cassette aux mystères, mais la clef ne quittait pas la poche de Mlle de Servigny. Il s'y prit de tant de façons, qu'à force d'indiscrétion et d'esprit, il s'empara du fameux volume.

Le nom auquel il courut de suite était tout entouré d'arabesques, de telle sorte que ce fut au milieu d'un déluge de traits à la plume qu'il lut ce qui n'y était pas: — prince de Canteleu, — à la place de Pierre Canteleu qui s'y trouvait modestement.

Recourir à d'Hozier, trouver parmi les familles devenues anglaises pendant la guerre de Cent Ans, les princes de Canteleu, fut l'affaire d'un instant. Mille ans de noblesse bien prouvée, des quartiers sans nombre, des alliances merveilleuses!

Du pied à tous les ducs, du front à tous les rois!

Voilà les Canteleu. — Cant-Alleux, Quotalleux, déjà grands propriétaires au temps de la domination romaine. Il monta comme une fusée l'escalier qui conduisait à sa fille, et lui rendant triomphalement sa lettre:

— C'est bien un prince, s'écria-t-il, et d'une illustre race. Tu es la digne fille des barons de Servigny. Les Canteleu sont grands d'Espagne depuis Marie Tudor.

Qui fut stupéfaite, qui tomba la tête la première dans des précipices d'étonnement? Ce fut Fidès.

— Grand d'Espagne, murmurait-elle, quel étrange mystère.

En ce moment Porsenna fumait sur sa porte une pipe culottée, une pipe d'abordage, comme il disait. Elle le regarda par la fenêtre.

— Il faut avouer, se dit-elle, que sa grandesse ne manque pas de sans-gêne.

Le baron, dans son enthousiasme, appelait le vieux François, la cuisinière et le jardinier. Il faisait faire sa malle, envoyait quérir une voiture qui le conduisît à Boulogne.

— Où donc allez-vous? criait la baronne, perdez-vous donc l'esprit?

— Où je vais? je cours en Angleterre.

— En Angleterre? Sainte Vierge! et pourquoi faire?

— Pour...

Il regarda sa fille en souriant, l'embrassa avec une joie qui tenait de la frénésie, lui fit un geste amical et mystérieux, et s'éloigna précipitamment. Voilà tout ce qu'on sut de son voyage improvisé.

— Allons! dit Fidès, la Providence vient en aide à ceux qui se sont beaucoup aimés. Cela marche tout seul. Pierre est sans doute en Angleterre avec la flotte... Tout s'arranger, et mon père me ramènera mon mari... Mais je veux être brûlée vive si je sais ce que c'est que cette principauté, que cette grandesse, etc. Bah! le bien ne vient-il pas en dormant?

VIII.

Le baron se rendit donc en Angleterre et se présenta chez le prince Arthur de Canteleu, qui occupe dans Leicester-square un hôtel magnifique. Une livrée innombrable encombrait les antichambres, on en avait mis partout, les plus occupés ne faisaient rien et tous les autres avaient les bras croisés. Le baron distribua tous les sourires qu'il avait, demanda à parler au prince et envoya discrètement sa carte sous enveloppe.

Le prince demanda avec étonnement qu'on l'introduisît, et M. de Servigny se trouva en présence d'un homme de soixante ans, cacochyme, orné de dents anglaises qu'il montrait à ses visiteurs, au risque de les mettre en fuite. A part cela, gentleman des pieds à la tête. Il fit asseoir le baron et le questionna sur l'objet de sa visite.

— Ce ne peut être le prince de ma fille. Elle a eu affaire au duc héritier, pensa le baron.

— Mon nom n'apprend il donc rien à Votre Seigneurie? insista-t-il.

— Rien absolument, monsieur le baron.

— Je suis le futur beau-père de M. votre fils.

— De mon fils! C'est une mauvaise plaisanterie, monsieur, je n'ai pas de fils.

— Me serais-je trompé! pensa le pauvre baron tout déferré. Il y a sans doute, continua-t-il, quelque autre branche des princes de Canteleu.

— Ma sœur et moi, monsieur le baron, sommes les seuls du nom.

Le baron sentit bien que son audience était terminée, et se retira désespéré.

Ses recherches, ses démarches demeurèrent sans résultat. Il prit le parti de retourner à Saint-Valery, tout confus et jurant que sa sotte fille lui payerait cher cette algarade.

IX.

Quand il arriva sur le port, les premières personnes qu'il aperçut fut un groupe des notables au milieu duquel se trouvait le curé. Quand on l'aperçut, on courut à lui, malgré l'étiquette qui veut qu'on soit présenté et introduit [illegible], tous le félicitèrent du prochain mariage de sa fille.

— Mais, messieurs, cria le baron dès qu'il put se faire entendre, je vous jure qu'il n'est question d'aucun mariage. Aujourd'hui moins que jamais.

— Mais à quoi bon nier? lui dit-on, les bans sont publiés. Elle épouse Pierre Canteleu. Le jeune homme est arrivé depuis huit jours, et on vous attend pour la noce.

— Canteleu! Mais malheureuses dupes, il n'y a pas de Canteleu. Je m'en suis assuré en Angleterre.

— Il n'y a pas de Canteleu! s'écria à son tour Thomas Canteleu en s'avançant. Mais si, monsieur, il y en a: j'en suis et ne suis pas Anglais, je vous le jure; demandez-le plutôt à ceux qui étaient à Trafalgar.

Le baron n'avait pas attendu son reste, il courait comme une trombe vers la maison Fidès. Son chapeau aux larges ailes laissait échapper ses cheveux dépoudrés. Il entra comme un boulet de 48 dans le salon où Pierre Canteleu, Fidès et la baronne étaient réunis.

Pierre tenait à deux mains un écheveau de [illegible] que dévidait la jeune fille.

A la vue de son père, Fidès laissa tomber le peloton et sauta au cou du vieillard.

Mais celui-ci, l'écartant, s'avança avec une fureur majestueuse au milieu du salon.

Qu'est-ce à dire? s'écria-t-il, j'en ouïs dire de belles, mort de ma vie!!! Ainsi on marie ma fille sans mon consentement? Que fait ici monsieur? Qui l'a introduit? Que nous veut cet aventurier? Parlez, monsieur, ou je vous livre à la justice. Quelle espèce de Canteleu êtes-vous? Quoi de commun entre les Canteleu et vous? Que nous voulez-vous? Pourquoi vous trouvai-je en ma maison? Quels bans a-t-on publié?

Il se tut quand l'haleine lui manqua.

— Mais, mon père, vous-même avez consenti, vous-même m'avez rendu ma lettre en me disant que vous consentiez à tout. Vous-même m'avez annoncé qu'il était grand d'Espagne, quoique lui-même l'ignore absolument.

— Et, ajouta la baronne, sur vos infaillibles [illegible], et pour le bonheur de ces enfants, j'ai cru bien faire de prendre tout sur moi: j'ai donc fait publier les bancs et prévenir le notaire.

— Le notaire! il ne manquait plus que cela. Deux fois en trois mois. Notre maison sera une tache, un ver. Elle sera déconsidérée, bafouée. Le nom de Servigny se perdra, car mon enfant [illegible] honteusement sa Catherine! Suis-je assez malheureux!

En ce moment la porte fut à demi forcée. Porsenna, retenu par François ou plutôt traînant François au milieu du salon, s'élança sur le baron, en lui vociférant:

— Mais, monsieur le ci-devant, monsieur le marquis de la Boule de Neige, monsieur le prince de la Pomme de Riz, où donc avez-vous vu qu'il n'y avait pas de Canteleu? Vous ne m'avez pas répondu! — Il faut aller en Angleterre pour voir une chose pareille. — Il n'y en a plus chez ces gens-là, bien sûr. Mais en France, il s'en trouve et qui sont de plus crânes lapins que tous les Servigny. — Ah! je ne suis pas un Canteleu, moi [illegible] — Il va falloir en découdre. A moins que vous ne fassiez publiquement, devant le conseil municipal, amende honorable et proclamiez qu'il [illegible] faire honneur aux Canteleu [illegible]

Pendant cette philippique, le baron, [illegible] d'un duel avec Porsenna, [illegible] de ne pas faire plus de tapage [illegible] qu'il n'y en avait, [illegible] D'ailleurs, pensait-il, on pourra bien se ramener quelque jour de mon consentement. Il faut céder à la corruption de ces temps malheureux; [illegible]

— Eh bien, oui, monsieur, cria-t-il, oui, il y a des Canteleu, il y en a puisque je leur donne ma fille; que voulez-vous que je fasse de plus? [illegible] que le conseil municipal fasse [illegible] tout ceci?

Si vous aviez vu l'élan spontané avec lequel les deux jeunes gens se jetèrent au cou du [illegible], vous ne vous fussiez pas douté de l'é[illegible]tion du vieux corsaire qui jurait canons et sacrebleu à ne pas s'entendre, mais qui se laissait enjôler.

— Bah! pensait le baron, il peut conquérir des lettres de noblesse, car le bon temps ne peut tarder à revenir, et alors, en signant Canteleu de Servigny, aisément croira-t-on que c'est quelque branche échappée de l'arbre princier des Saxons.

Aujourd'hui, la maison Fidès est pleine d'enfants et d'éclats de rire. Elle a l'air aussi vieille, mais elle est bien rajeunie. La vieille devise s'épanouit au soleil et étonne toujours les passants, mais ce n'est que la première des trois vertus théologales qui y fleurissent parmi toutes les autres. C'est du moins ce que dit le bon curé, bien qu'il s'étonne un peu de voir Pierre Canteleu moins dévot depuis qu'il a pris femme.

FIN.

ERNEST BILLAUDEL.

THEATRE DE L'OPERA.

Au coin des rues Toulouse et Bourbon.
PAUL ALHAIZA............DIRECTEUR.

Mercredi, 30 Janvier 1867.
ONZIEME REPRESENTATION DE LA COMPAGNIE ITALIENNE.
A la demande générale et pour la dernière fois,
NORMA,
Grand opéra de Bellini.
Vendredi, 1er février, 12e représentation.
On commencera à 7 heures trois quarts. 28 janv

THEATRE DE L'OPERA

Au coin des rues Toulouse et Bourbon.
PAUL ALHAIZA............DIRECTEUR.

Jeudi, 31 Janvier 1867,
LES MÉMOIRES DU DIABLE,
Comédie-vaudeville en 3 actes.
EDGARD ET SA BONNE,
Vaudeville en un acte.
On commencera à 7 heures. 30 janv

Théâtre St-Charles.

Propriétaires....BEN DE BAR & E. EDDY
Mercredi soir, 30 Janvier,
LUCILLE WESTERN ne jouera positivement que trois fois de plus.
The child stealer, drame. 30 janv

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL......Propriétaires et Directeurs.
J. KITTREDGE..................Trésorier.

A partir de LUNDI 28 Janvier 1867.
La plus complète compagnie d'ARTISTES DISTINGUÉS — Cantatrices, Danseuses, acrobates, éthiopiens, Pantomimes comiques et autres.
La pantomime comique intitulée The house that Jack built

La Maison que Jack a Bâtie,
REPRÉSENTATION TOUS LES SOIRS
—ET—
LES SAMEDIS, A MIDI,
Pour les Dames et les Enfants. 28janv—7

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Directeurs et Propriétaires.
J. KITTRIDGE........................Trésorier.
Les directeurs annoncent à leurs habitués et au public qu'ils donneront une représentation extra
VENDREDI SOIR, 1er FÉVRIER,
au profit de la
Société de l'Hôpital du Sud.
Le programme sera digne du but qu'on se propose et les citoyens de la Nouvelle-Orléans répondront certainement à l'appel.
On peut obtenir des billets en s'adressant aux dames de la Société ou au bureau de location.
On livrera les numéros des places au contrôle du théâtre, jeudi et vendredi. 30 janv

Théâtre National.

Coin Baronne et Perdido.
O. OSTERMANN.......................Directeur.

MERCREDI, le 30 Janvier 1867,
Bénéfice de M. EMIL LASSWITZ.
DIE BIEDEN KLINGSBERG,
Comédie en 4 actes de Kotzebue.
EIN BERLINER IN WEIN,
Vaudeville en 1 acte par Langes et Kalisch.

Musée du Crescent City.

RUE ST-CHARLES, Nos 40 & 42.
[EN FACE DE L'HÔTEL ST-CHARLES.]
Ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 11 heures du soir.
R. W. Schaefer.......................Directeur.

LE SPECTACLE le plus attrayant de la saison. La REINE ENORME pesant 702 livres.
JOHN BATTERSBY, le squelette vivant; le Professeur Greiner, le souffleur de verre de Bohême, et ses trois machines à verre, à vapeur fonctionnant constamment.
LA GRANDE MENAGERIE AMBULANTE D'AMES, composée de lions d'Afrique, de tigres, de kangaroos, de gorilles, de singes du Mexique, de cochons du Japon, de la merveilleuse famille heureuse, LA BELLE LOUISE, la fameuse reine du lion, qui entre dans la cage et étonne tout le monde. LA GRANDE EXPOSITION D'OISEAUX DE L'AUSTRALIE, de LUCARD, et PLUS DE DIX MILLE CURIOSITÉS.
dont l'énumération serait trop longue.
De nouvelles curiosités arrivent journellement.

Entrée, 50 cents. Enfants, 25 cents.
P. S.—Ne vous trompez pas d'endroit—en face de l'Hôtel St-Charles. 5oct—6m

Bureau du Surintendant du Commissaire des Vivres.

Département du Golfe — Nouvelle-Orléans, 26 Janvier 1867.

AVIS—Des propositions cachetées, en duplicata, seront reçues, jusqu'au 12 février 1867, à midi, pour fournir, au Département des Vivres des Etats-Unis, les articles suivants:

2,000 barils de PORC MESS FUMÉ, dans de bons barils en bois de chêne et dont le second cercle doit être en fer;
[illegible] livres de JAMBONS FOURRÉS, de première qualité, dans des tierçons;
[illegible] livres de PLATS CÔTÉS BACON désossés, dans des tierçons de [illegible] livres;
[illegible] barils de bon SEL fin, en barils. La proposition doit indiquer le plus grand [illegible];
[illegible] livres de CHANDELLES ADAMANTINE, poids plein;
[illegible] livres de RIZ [illegible];
[illegible] livres HARICOTS LIMA, récolte de 1866, en caisses de deux livres;
[illegible] livres de BISCUIT en barils.

Tous ces articles devront être de la meilleure qualité, dans d'excellents contenants et devront être livrés, à la Presse Anchor, dans cette ville, dans les vingt jours qui suivront l'ouverture des propositions.

Il ne sera reçu aucune proposition de ceux qui n'ont pas rempli les conditions des marchés conclus avec une branche quelconque du gouvernement.

Les paiements se feront en fonds qu'on aura dans le moment pour être déboursés.

Les propositions devront être adressées au soussigné et marquées "Propositions."

A. BECKWITH,
Brev. Brig. Gén'l. et Com. des Vivres, A. des E.-U.
26 janv—au 11 fev

PHOTOGRAPHIE.

Réduction de prix à la galerie de McPherson.
RUE DU CANAL, No. 132.

CARTES de visite à $2.00 la douzaine. Opalotypes, Ambrotypes et toutes espèces de Photographies parfaitement exécutées, à des prix très réduits.—Venez les examiner.
[illegible] W. D. McPHERSON.

Dépôt de Tapis.

RUE DE CHARTRES No. 19, près CANAL.

NOUS venons de recevoir directement des fabriques anglaises et américaines un grand stock de TAPIS suivants, de tous genres et de toutes qualités.
Toile cirée de toutes largeurs et qualités.
Nattes, blanches, à carreaux et fantaisie.
Etoffes à rideaux—une grande variété, en laine, dentelles, etc.
27 janv—1 sem. A. BROUSSEAU & CO.

MEDAILLE D'OR

DÉCERNÉE A LA COMPAGNIE DE

FOURNEAUX

A L'HUILE DE PETROLE
ET
AU GAZ,
DE LA LOUISIANE ET DU TEXAS
Rue du Camp, No 232.

Fourneaux à l'huile de Pétrole!
Fourneaux à l'huile de Pétrole!
Economisez votre argent en achetant un de ces fourneaux si appréciés!
Compagnie de FOURNEAUX A L'HUILE DE PETROLE, de la Louisiane et du Texas,
RUE DU CAMP, No 232.

On peut se procurer de l'HUILE aux endroits suivants:
1er DISTRICT. 232, rue du Camp, au Magasin de la Compagnie.
2e " No 294, Vieille, chez Théod. Pedersen.
3e " No 425, Grands Hommes, chez T. B. Pedersen.
4e " A l'angle des rues Camp et Jackson chez John H. Pope.
8 janv—

INSTITUTIONS.

ACADEMIE de ST-STANISLAS

BAIE ST-LOUIS, MISS.

LES Frères du Sacré-Cœur ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général que la session annuelle de cette Institution commence le 15 janvier.

Le cours des études comprend toutes les branches d'une complète éducation commerciale et la langue française.

Conditions:
Pension et enseignement pour demi-session de 5 mois, payable d'avance..............$125 00
Blanchissage pour la session..............10 00
Lit, et l'institution le fournit..............10 00
Appointement du médecin..............5 00

La musique, l'espagnol et l'allemand sont extra. Voir Prospectus ou s'adresser au Frère
S. ODON, Directeur.

N. B.—Un des Frères de l'Institution se trouvera en ville le 15, pour emmener au Collège les garçons qui lui seront confiés et partira le mercredi 16 janvier, par le steamer "Camelia." 1er janv—1m

Institut St-Joseph pour les Demoiselles,

A LA BAIE ST-LOUIS, MISS.

CETTE institution, dirigée par les Sœurs de St-Joseph, commencera sa prochaine session MERCREDI, 16 janvier. Une Sœur se trouvera à bord du steamer "Camelia," [illegible]

L'établissement est agréablement situé dans les parties les plus salubres du littoral; [illegible]

Le cours comprend toutes les branches de français et de l'anglais.

Pension et enseignement, par an, $120, payables [illegible]

Références: Thomas Layton, Président de la Banque du Sud.
Le Rév. Richard Kane. 1er janv—1m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES.
Dirigé par Mme E. La Villebeuvre, SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
[illegible]

COLLEGE dirigé par M. CARON.

Rue des Remparts 268.
[illegible]

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commun, [illegible]
RUFUS DOLBEAR, Président.

RIO JANEIRO.

La ligne qui coûte le moins, qui est la plus rapide et la plus sûre.

Pour Rio Janeiro, Pernambuco et Bahia.
PAQUEBOTS DE LA LIGNE STONEWALL.
Départ: le 20 FEVRIER, positivement.

Le brick aigle MARY AGNES, de première classe, capitaine Brunett, ayant ses passagers et son fret, partira positivement ainsi qu'il est dit ci-dessus. Les passagers doivent envoyer leur bagage à bord le 18 et se procurer leur billet d'ici à cette date. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à
KANE & CO, Agents généraux,
Rue Gravier, No 60.

N. B.—Les émigrants peuvent toujours obtenir, des agents, les informations positives sur les avantages qu'il y a à émigrer au Brésil. 20 janv—au 20 fev.

PAQUEBOTS DE LA LIGNE DU "STAR,"

De la Nlle-Orléans au Brésil.
Départ, le 20 Février, positivement. — Pour RIO JANEIRO. — Le brick fin voilier PACKET DE TAMPICO, commandé par un capitaine expérimenté, partira positivement ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret et passage, s'adresser à bord, au capitaine, en face du Magasin Rouge, ou à J. Daviel, au coin des rues Ursulines et Front Levée.

N. B.—Les passagers devront se présenter au plus vite pour faire leurs arrangements, voir les emménagements, et être prêts quatre jours avant le départ.
23jan—1m.

Pour Bordeaux.

La barque française de première classe, HAPPY, capitaine Etcheverry, tirant seulement 18½ pieds d'eau.
Pour fret, s'adresser à
W. P. BUDDENDORFF & Co.
175, rue de la Commune.
Pour passage, s'adresser à bord au poteau 28, Deuxième District. 28 janv—

Paquebot régulier de la Côte.—Départs tous les deux jours.

POUR ST-JEAN-BAPTISTE et tous les débarcadères sur la côte—le bateau neuf et d'un faible tirant d'eau DELTA, M. W. Forward, capitaine, partira régulièrement tous les deux jours, à partir de dimanche 27 janvier, à 10 heures du matin.—Pour fret s'adresser à bord.
27 janv—1m V. Paisant, agent d'annonces.

DEPART. Tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir — Pour Opelousas — Le bateau neuf d'un léger tirant d'eau, VICTORY, Capt. D. Hinckley (M. Kenison, commis), partira pour Opelousas, Washington, Fort, Barré, l'embouchure du Bayou Rouge, Simmsport, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du bayou Courtableau, comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à J. B. CARLIN, 33 Vieille Levée,
J. B. PAGAUD, Agent d'Annonces, 13 Front street.
Le VICTORY a des pilotes de la côte et prendra des passagers aux taux des packets. 28 jan—1m

Paquebot journalier de la malle des Etats-Unis, se reliant au Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

A partir de cette date, le bateau à vapeur AN-A E, capitaine E. B. Trinfeld, commis Van B. Vinson, partira de Brashear tous les jours, y compris le dimanche, à l'arrivée du train des chars de la Nouvelle-Orléans, touchant régulièrement à Pattersonville, Centreville, Franklin, et la Nouvelle-Ibérie. A son retour il quittera la Nouvelle-Ibérie tous les jours, à 1 heure A. M. et arrivera à Brashear à temps pour le départ des chars à 7 heures de l'après-midi, pour la Nouvelle-Orléans
Agents—PRICE, HINE & TUPPER,
28, rue Carondelet.
24janv—2m.tlj. ROBERT HARE, 55, rue Carondelet

BAYOU LA FOURCHE ET PAQUEBOT DE LA COTE.

ALOE (the fine passenger boat) W. H. King, capitaine; J. A. Richard et W. D. Andrews, commis—Partira tous les mercredis et samedis, prenant du fret pour Lockport, la fourche-crossing, Thibodaux, Labadie, Napoléon, Platteville, Paincourt, Donaldson et tous les points de la côte et du bayou Lafourche.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
A. MEYNIER JR., 21, rue St-Louis.
CELLOS & GWARTNEY, 13, rue du Front.
15 janv—1m

LIGNE REGULIERE DE LA COTE ET DU Bayou Lafourche.
QUATRE DEPARTS PAR SEMAINE.

LE beau bateau J. M. Sharp, A. Dugas capitaine, F. Dufferes commis, partira tous les MARDIS à DIX heures A. M. et tous les VENDREDIS à CINQ heures P. M., prenant du fret pour tous les débarcadères de la côte et du Bayou Lafourche, et descendant la côte les DIMANCHES et JEUDIS au plein jour.

L'excellent paquebot Lotus No 3, Jos. Dufferes capitaine, E. O. Melançon commis, partira tous les MERCREDIS à DIX heures A. M. et tous les SAMEDIS à CINQ heures P. M., et descendant la côte tous les LUNDIS et VENDREDIS pendant le jour.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. S. KELF, rue Tchoupitoulas, No 4.
12janv—1m V. Paisant, agent d'annonces

POUR LE VERMILLION.

ANY ONE, Emile Duhon, capitaine, Ad. Salles, commis, partira après l'arrivée des chars de Brashear-City, les mercredis et samedis, prenant du fret pour Abbeville, Pont-Perry, Sebastopol, Royville, Vermillionville, Grand-Coteau, Carencro et tous les points intermédiaires du Bayou Vermillion.
Pour détails s'adresser à
MONTAGNE & CARLOS, 21 rue St-Louis.
7janv—1m et A. MEYNIER Jr.

Paquebot de la Côte et du Bayou Lafourche

Jours de départ, LUNDIS et JEUDIS à 4 heures P. M.—le steamer PIONEER, capitaine Louis Pereuton (M. Chariet, commis), partira les jours indiqués et dessus pour Thibodaux, Paincourtville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires. Le fret destiné aux bayous intérieurs du Pont, sera l'objet d'une attention toute particulière. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à CELLOS & GWARTNEY, 13, Front street.
A. MEYNIER JR., 21, St-Louis.
4janv—1m V. Paisant, agent d'annonces.

PAQUEBOT REGULIER DU BAYOU DE GLAIZE. — Départ LUNDI, 4 janvier, à 5 heures P. M.
Pour Simmsport, le Bayou Jaune, le Big Bend, Moreauville, Josephine, Evergreen et tous les ports intermédiaires. L'excellent paquebot J. D. Hinde, capitaine H. H. Broad, commis A. P. Tremoulet, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. E. CARLIN,
rue de la Vieille-Levée, No 33.
VIRGINIUS C. DESTREL, agent pour les annonces. 9 jan

PAQUEBOT DE LAFOURCHE.

Deux fois par semaine, les LUNDIS et les JEUDIS, à 5 heures du soir.
Le bateau à vapeur FLICKER, capitaine O. Dufferes, commis Wm Taylor, pour Thibodeauxville et tous les débarcadères de la côte et du bayou Lafourche. Le bateau donne des connaissements jusqu'à Lockport, et pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
30 dec—1m V. Paisant, agent d'annonces.

Bateau de Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans, portant la malle des Etats-Unis.—Départ, TOUS LES MARDIS, A CINQ HEURES DU SOIR—Le magnifique bateau neuf Robert E. Lee, capitaine Jno. W. Cannon, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Robert E. Lee prendra du fret et des passagers pour la rivière Yazoo et donnera le privilège du rembarquement à Vicksburg. Le fret et les passagers [illegible] rivières de l'Ouest ou du Sud. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. [illegible]

POUR LES OPELOUSAS.

Départ: Tous les MARDIS à CINQ heures P. M.
Pour les Opelousas.—Le bateau à vapeur Tropic, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine Gas. E. Louaillier, commis John W. Darby, partira pour les Opelousas, Washington, Port Barré, l'embouchure du bayou Rouge, Simmsport et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du bayou Courtableau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou
POLINGUE & GAJAC, rue St Louis No 4.
DONOHUE & WINBURN, rue Tchoupitoulas No 2.
J. S. Pagaud, agent pour les annonces, rue Front, No 13.
26 jan—1m

POUR LA COTE.—Au-dessous de ville—Bateau de la Malle des Etats-Unis. Deux fois par semaine—Pour Pointe à la Hache, Buras, la Station de la Quarantaine et tous les ports intermédiaires.—Le magnifique bateau à vapeur Cottie, sous les ordres du capitaine Wm. Bassett partira tous les MARDIS et VENDREDIS à 10 heures du matin. Il commencera le service mardi prochain, 1er janvier 1867 et reviendra à la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS et les SAMEDIS. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à N. Bayless, au bureau, rue Bienville No 62. 28 jan—1m

Rachat des Bons de la ville.

Bureau des Commissaires de la Dette consolidée de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1867.

AVIS est donné que des propositions cachetées seront reçues, à ce bureau, jusqu'au 15 février 1867, à midi, pour la vente à la ville, de CENT (100) BONS payables en billets émis par la ville. Les propositions doivent être adressées à O. De Buys, secrétaire, à l'Hôtel de Ville, salle No 22, et adressées "Propositions pour la vente de Bons."
JNO T. MONROE, Maire,
P. G. MOHAN, Contrôleur,
JOS. HERNANDEZ, Trésorier,
GEO. CLARK, Président du comité de finances,
T. H. HIGINBOTHAM.
O. De Buys, Secrétaire.
12janv—12 au 15fev

HUILE D'ECLAIRAGE.

Qui a obtenu le Prix et qui se fait pas explosion.

NOUS offrons au public cette huile célèbre et n'hésitons pas à la déclarer la meilleure des huiles employées pour l'éclairage.
Elle ne fait pas explosion;
Elle n'a pas de graisse;
Elle ne graisse pas les mains;
Elle ne graisse ni ne salit les vêtements;
Elle éclaire mieux que le gaz;
Elle donne une jolie et douce lumière;
Elle fatigue moins les yeux.
On peut s'en servir pour une lampe, quelconque à Kerosène, en changeant le bec.
Les juges ont reconnu que c'est la meilleure huile, celle qui offre le plus de sécurité et, par suite des graves accidents provenant de l'explosion du kérosène, ont employé de préférence l'huile que nous offrons aujourd'hui au public.
Nous sommes prêts à en fournir au commerce. Le public est prié de visiter l'examiner et d'en faire l'essai.
Nous avons en magasin un grand assortiment de LAMPES, BECS, CHEMINÉES, MÈCHES, &c, et nous pouvons vendre au commerce de détail à des prix très raisonnables.
Premier prix décerné par la Foire de l'Etat de la Louisiane.
H. D. NORVELL,
agent-général,
120 Maiden Lane, New-York.
A vendre par R. BLEAKLEY & CO, agents,
Rue Poydras, Nos 56, 58, 60, 62 et 64,
22 jan—1an Nlle Orléans.

Avis aux Contribuables.

BUREAU DU TRÉSORIER,
Hôtel de Ville,
Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1866.

LE Trésorier appelle respectueusement l'attention du public sur le fait que toutes les licences (pour l'année 1867) sur les métiers, les industries, les manufactures, les professions, les cafés, les cabarets, les billards, les jeux de quilles, les drays, les cabriolets, les cabs, les voitures publiques, et particulières sont maintenant dues et payables dans le courant du mois actuel.
Toutes les personnes exerçant les susdites professions sont requises de venir payer leurs licences avant l'expiration du dit mois, autrement elles seront considérées comme délinquantes, et il sera ajouté dix pour cent au montant dû.
J. HERNANDEZ,
Trésorier de la Ville.
3jan—1m

JACOB OTT, Entrepreneur,

RÉPARE les MAGASINS et les MAISON de résidence.
Fait et répare les caves.
Les ordres laissés au No 26, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude.

AVIS.

Aux Contribuables.—Taxes d'Etat.

TOUTES les personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane la taxe de 1866 et la licence de 1867 sont prévenues que la dite taxe et la dite licence doivent être payées, au bureau du soussigné, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
H. BENSEL,
Percepteur des taxes d'Etat pour le Quatrième District.
Bureau—au bureau du Recorder du 4ème District, rue Rousseau, entre les rues Philippe et Jackson.
23janv—2m

Banque des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1867.

AVIS est par le présent donné qu'à la requête de plusieurs Actionnaires, une assemblée générale des Actionnaires aura lieu à la maison de banque, No 8, Commercial Place, le Jeudi, 28 février 1867, à midi, afin de prendre en considération les affaires de l'institution, et décider sur ce qu'elle aura à faire à l'avenir.
THOMAS ALLEN CLARKE,
26 janv—au 28 fev Président.

Banque du Crescent City,

Rue du Canal, No 104.
Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1867.

LE CAPITAL de cette banque ayant été réduit à $500,000 par un acte notarié qui a été publié, les Porteurs d'Actions sont requis [illegible] Banque pour de nouveaux certificats d'actions.
26 janv—1m CHAS. FAURIE Jr., Caissier.

Bureau de la Société de l'Hôpital du Sud,
Rue Gravier No 100 — Nlle-Orléans, 26 janvier 1867.

LES soldats estropiés qui désirent être secourus par cette Société doivent d'abord être examinés par le Docteur L. T. Pim, chirurgien de la Société.
Le cabinet du Dr Pim est au No 46 de la rue du Camp, au-dessus de la pharmacie [illegible]
DABNEY H. MAURY,
26 janv—[illegible] Secrétaire de la Société de l'Hôpital du Sud.

Bureau de la Compagnie d'huile de pétrole de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1867.

CONFORMÉMENT à une résolution adoptée par les actionnaires le 26 janvier 1867, avis est donné qu'une réunion générale des actionnaires de la Compagnie d'huile de pétrole et de charbon de la Louisiane aura lieu, au bureau de M. W. B. Koontz, rue St Charles, No 21, le 15 février prochain, à 4 heures du soir, pour considérer les changements et les amendements à l'acte d'incorporation de la Compagnie.
L. A. FOURNIER,
29janv—au 26 fev Secrétaire.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.

COMPAGNIE GENERALE TRANS-ATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST NAZAIRE — Correspondant avec les Antilles et les Ports de l'Océan Pacifique.

NLLE ORLEANS à.	Ire Classe	Entrepont.	Pont.
St-Thomas	$90 00 or.	$40 00 or	$27 00 or
Havane	40 00	[illegible]	10 00
Porto Rico	100 00	[illegible]	[illegible]
Hayti	140 00	70 00	[illegible]
Santiago de Cuba	145 00	72 50	[illegible]
Jamaïque	150 00	75 00	37 50
Guadeloupe	140 00	70 00	35 00
Martinique	140 00	70 00	35 00
Ste Lucie	145 00	72 50	[illegible]
St Vincent	150 00	75 00	37 50
La Grenade	150 00	75 00	37 50
La Trinidad	160 00	80 00	40 00
Demerari	165 00	82 50	41 25
Surinam	170 00	85 00	[illegible]
Cayenne	170 00	85 00	42 50
La Guayra	165 00	82 50	41 25
Porto Cabello	170 00	85 00	42 50
Ste Marthe	165 00	82 50	41 25
Colon	165 00	82 50	41 25

	Ire classe.	2me classe.	Entrepont.
Buenaventura	214 50	160 75	107 25
Guayaquil	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Payta	276 00	[illegible]	[illegible]
Lambayeque	[illegible]	[illegible]	147 51
Huanchaco	[illegible]	[illegible]	147 51
Casma	[illegible]	271 [illegible]	[illegible]
Huacho	304 40	[illegible]	[illegible]
San Jose	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pementel	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Callao	310 70	[illegible]	[illegible]
Tambo Mora	[illegible]	306 13	166 45
Pisco	[illegible]	306 13	166 45
Chincha	[illegible]	[illegible]	166 45
Chala	361 31	[illegible]	[illegible]
Islay	373 51	347 74	187 75
Ilo	384 [illegible]	347 [illegible]	[illegible]
Arica	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pisagua	[illegible]	371 01	[illegible]
Mejillones	[illegible]	371 01	[illegible]
Iquique	[illegible]	371 01	[illegible]
Tocopilla	408 [illegible]	340 [illegible]	204 32
Cobija	408 [illegible]	340 [illegible]	[illegible]
Chanaral	418 12	[illegible]	[illegible]
Caldera	418 12	[illegible]	[illegible]
Carizal Bayo	422 [illegible]	305 08	211 44
Huasco	422 [illegible]	305 08	211 42
Coquimbo	427 50	[illegible] 81	213 75
Valparaiso	441 75	414 62	220 [illegible]
San Francisco	[illegible] 97	231 50	121 19
Acapulco (Manzillo)	[illegible]	194 97	104 07
Punta Arenas	[illegible]	180 00	107 50
Realejo (Corinto)	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Union	[illegible] 50	211 [illegible]	139 50
La Libertad	243 75	216 75	143 75
Acayutla	249 00	222 00	140 00
San José	254 [illegible]	227 25	151 [illegible]

Passage dans une cabine du pont avant et arrière du pont arrière de la Nlle-Orléans à Saint Nazaire $240 en or.
Passage dans une cabine du pont avant ... 210
Passage d'entre-pont........................ 120
Un supplément de $25 en or devra être payé pour un lit occupé dans les cabines extérieures du 1er pont.
Les enfants au dessous de 3 ans ne paient pas.
Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.
Les enfants de 8 à 12 paient demi-place.
Au-dessus place entière.
Il est accordé un lit pour deux enfants payant demie place.
Aussi bien que pour quatre enfants payant quart de place.
Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfants au-dessous de 3 ans, la gratuité ne sera accordée qu'à l'un d'eux; les autres paieront quart de place.
Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.
On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 [illegible] sur le prix de la double traversée, si le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.
La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maistrance.
Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.
Le steamer à roues DARIEN partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Trans-atlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.
Pour passage s'adresser chez
VICTOR PERRILLIAT, agent,
10 janv—1 an t. l. 2. j. 127, rue de la Commune.

Nouvelle-Orléans à Saint-Nazaire,

VIA HAVANE.
Le steamer français
DARIEN,
Partant pour le port de la Havane le 13 février, recevra et signera des connaissements pour du coton et autre fret pour Saint-Nazaire, Bordeaux, Hâvre, Paris, Liverpool, Londres, Anvers, Rotterdam, Brême et Hambourg.
Pour fret ou passage, s'adresser à
VICTOR PERRILLIAT, agent,
24 janv—14 au 13 fév 127, rue de la Commune.

Seule ligne directe pour la France.

Service des Paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Hâvre, touchant à Brest.
Les nouveaux et splendides Bâtiments de cette Ligne partiront comme suit de l'embarcadère No 50, Rivière du Nord

VILLE DE PARIS.....Surmont...Samedi 26 janv.
EUROPE.....Lemarié...Samedi 9 fév.
SAINT LAURENT.....Bocande...Samedi 23 fév.
PEREIRE.....capitaine Duchesne...Samedi 9 mars.

Prix de Passage en or, à partir du 1er janv 1867.
Première classe $160, Seconde classe $100, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classes.
Les steamers de cette ligne ne prennent pas de passagers d'entrepont.
Soins médicaux gratuits.
Pour passage s'adresser à
VICTOR PERRILLIAT,
—23dec— 127 rue de la Commune.

POUR NEW-YORK.

Steamers de la Ligne Cromwell. — New-York et Nlle-Orléans.
DIMANCHE, 3 février, à 8 heures du matin,
Le steamer favori
Et fin marcheur,
GENL. MEADE,
Commandant A. W. Sampson,
Partira de son wearf, au pied de la rue Toulouse, Deuxième District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Premières chambres............$60.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
27 janv—au 3 fev Rue Carondelet No 41.

AVIS.
Le steamer TRADE WIND capitaine Arthur Champion partira positivement pour Vera-Cruz, Jeudi, 31 du courant, à 8 heures de l'après midi. Il peut recevoir un peu de fret et 10 passagers (de première classe) de plus.
D. DOWD & CO.,
26 janv—31 rue Poydras, No 110.

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.
LIGNE DU "STAR."
VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR	2500 tonneaux	Nelson, comm.
GUIDING STAR	2500	Berry, "
MISSISSIPPI	2200	Sommer, "
MERRIMACK	2200	Vaness, "
HAVANA	2000	Whitman, "
MONTEREY	1600	Edwards, "
MARIPOSA	1600	Quick, "
MATANZAS	1600	
MISSOURI	1600	Hudson "

Le vapeur
MARIPOSA,
Quick, commandant,
Partira SAMEDI, le 2 février 1867, à 8 h. A. M. du wharf de la Compagnie, en face de la place Jackson.
On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.
Pour fret ou passage, s'adresser à
WILLIAM CREEVY, agent,
33 rue Carondelet, Nlle-Orléans.
C. K. GARRISON, président,
15 août— No 5, Bowling Green, New-York.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, Nlle-Orléans, Rue du Camp, No. 61.

ONZIEME ETAT ANNUEL
De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 Décembre 1866.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 Décembre 1866, savoir:	
Sur les risques d'incendie	$321,332 30
Sur les risques de mer	33,116 36
Sur les risques de rivière	296,694 48
	$650,141 44
Risques non expirés le 31 déc.	63,343 00
	$722,424 44
A déduire:	
Risques non expirés le 31 déc. '66	66,825 00
Primes remboursées le 31 déc. '66	4,567 16
	71,422 16
Montant net des primes le 31 déc. '66	$651,342 28
Pertes payées dans la même période:	
Sur les risques d'inc.	$96,777 15
Sur les risques de mer	60,519 43
Sur les risques de riv.	208,121 66—323,918 32
Réassurances	4,367 30
Quinze, vingt et vingt-cinq pour cent d'escompte et primes	103,399 61
Montant réservé pour pertes non réglées	60,000 00
Dépenses, taxes, profits et pertes escompte et intérêt en moins	69,907 62
	566,583 45
Bénéfice net	$84,758 83
Montant net des primes	$651,342 28
En moins—montant des primes sur lesquelles il a été remboursé quinze, vingt et vingt-cinq pour cent	502,005 14
Montant net des primes participant au bénéfice	$129,339 14
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Placé en bons de la ville et de l'Etat, évalués à	$680,300 00
Placé en actions de banques et du gaz	173,091 00
Prêts sur gage	39,300 00
Prêts sur hypothèque	60,000 00
Effets	28,282 84
Primes dues et au cours de perfection	41,062 61
Scrip d'autres Compagnies d'Assurance	14,105 00
Fonds n'ayant pas cours	5,730 00
En caisse	276,045 22
	$1,389,733 59

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermentés et signé pardevant moi, ce 26 janvier 1867.
C. H. BRAUGHN,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, sur les certificats de profit non encore payés, partir du 11 février prochain, et de racheter à partir de la dite date, CINQUANTE POUR CENT du scrip de 1856. Ils ont en outre déclaré un dividende scrip de CINQUANTE POUR CENT sur le montant net des primes (participant profit) de l'année expirée le 31 décembre, et les certificats à cet effet à partir du 15 mars prochain.
THOMAS SLOO, Président.
JOHN U. GAINES, Vice-président,
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS:
John G Gaines, H T Lonsdale,
John C Ricks, Sempler Tarne,
E J Hart, S Blece,
J H Stauffer, T E Bres,
Henry Renshaw, Thos. A James,
Thomas Sloo, J C Barelli.
18jan—1m

Corde d'emballage, faite à la machine!

LA Manufacture de la Louisiane travaille maintenant sous notre direction. Nous faisons de la corde d'emballage de la meilleure qualité de forme hélicoïdale et en demi rouleaux, afin de répondre aux besoins des planteurs. Les planteurs feront bien de nous envoyer leurs commandes à l'avance [illegible]
JOHN GILMORE & CO.,
Les ordres sont reçus et exécutés par
M. S. BRADY,
2 déc—3m Rue de l'Union, No 13.

EN MAGASIN, et à vendre à bas prix,

TABAC EN FEUILLES

DE PENNSYLVANIE—40 caisses,
DU CONNECTICUT — 10 caisses.
Par MAYER BROTHERS,
23 déc—1m No 31, rue Tchoupitoulas.

ARDOISES ARDOISES

A VENDRE.

Monsieurs les Couvreurs en Ardoises trouveront un assortiment complet d'ARDOISES anglaises et américaines de première qualité, au prix le plus réduit du marché, rue Toulouse, entre Bourgogne et Remparts, et à mon Magasin de planches, encoignure Franklin et Toulouse.
J. JOUET.

Avis.

CONFORMÉMENT à un ordre de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, lequel nomme un jury de francs tenanciers chargé d'examiner l'empiètement pour l'élargissement de la rue de la Levée et les réparations de la Levée, entre la rue Barthélemy et la propriété du Couvent, troisième District, de déterminer les limites du dit empiètement et faire un mesurement des dommages qui en résulteront aux personnes possédant des propriétés sur la façade.

Avis est donné à toutes les personnes intéressées que les soussignés, jury de francs tenanciers, ont fait à l'honorable Cour un rapport qui a été remis au greffier de ladite Quatrième Cour, avec un plan annexé audit rapport, et que ceux que cela concerne peuvent s'y présenter; que le rapport du jury et l'assessement seront présentés à ladite Cour pour être confirmés, conformément à la loi, lundi, 18 février prochain.

Toutes les personnes dont les droits ou les intérêts pourraient être lésés par ledit rapport, peuvent faire savoir spécialement leurs objections, par écrit, dans les dix jours qui précèderont la demande de confirmation. Lesdites objections devront être remises au greffier de la dite quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, afin que le jury puisse reconsidérer ou amender ce rapport, — s'il le juge convenable — avant de présenter ledit rapport pour qu'il soit confirmé d'après la loi.

JOHN L. LEWIS, président.
Eugène Depré, G. de Feriet,
E. Montégut, Ch. Caffin,
A. Barrois, J. A. Deblanc,
J. C. Delavigne, John Calderston,
J. Haynes, Henri Bézou,
F. Dumbert,
Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1867. 17 janv. 30 f.

Avis.

DES propositions cachetées, en duplicata, seront reçues jusqu'au 31 janvier 1867, à midi, pour fournir au département des vivres de l'Armée des Etats-Unis, les fruits, légumes, etc., suivants, en cans (boîtes en fer blanc) savoir:
5000 cans TOMATES — cans de 2 livres,
5000 de MAIS tendre do
5000 do PECHES do
5000 do JAMS et GELÉES assortis — en cans de 2 livres.
5000 de POIS — en cans de 2 livres.
Les cans devront être mis dans de bonnes caisses solides contenant chacune 24 cans et devront être livrées à la Presse Anchor, dans cette ville, dans les vingt jours qui suivront l'ouverture des propositions.
Les propositions doivent être adressées au soussigné et marquées "propositions."
A. BECKWITH,
Brev. Brig. Gén. et Com. des vivres de l'Armée des Etats-Unis.
Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1867. 18 janv.

Exposition Universelle de Paris.

APPEL AUX DAMES DE LA LOUISIANE.

LES Commissaires de l'Exposition Universelle de Paris, tout en étant, fiers des contributions offertes pour l'Exposition, regrettent qu'il ne leur ait pas été fourni d'échantillons d'ouvrages à l'aiguille; ils ont néanmoins la conviction que les dames de notre ville auraient pu rivaliser avec succès avec celles d'une autre nation quelconque.

Ils ont résolu d'envoyer à Paris, pour l'Exposition un "cottage" portatif composé des divers jolis bois dont nos forêts abondent. Ils ont besoin, pour les ornements extérieurs de ce cottage, de plusieurs drapeaux d'Etat et drapeaux nationaux. Les Dames des différentes paroisses de la Louisiane sont donc priées de leur faire parvenir le plus tôt possible, des drapeaux faits par elles. Les Comités les espèrent que cet appel ne restera sans réponse et que les drapeaux qui leur seront envoyés feront honneur à l'Etat et aux Dames qui les auront présentés.
Comité: Thomas MURRAY,
Edward GOTTHEIL.
Bureau des Commissaires, rue Gravier, No 138
17 janv.

LES DERNIERES MODES.

DEMANDEZ
LE MALAKOFF
ELLIPTIC DUPLEX.
(OU A DOUBLE RESSORT)
DE J. W. BRADLEY.

Ces MALAKOFFS se PLOIENT pas et ne se CASSENT pas comme ceux qui n'ont qu'UN ressort; ils conservent leur forme parfaite, gracieuse, aussi longtemps qu'il faut pour user trois ou quatre Malakoffs ordinaires qui sont mis de côté comme inutiles. Il y a donc économie à les acheter.
CHAQUE CERCLE est composé de DEUX ressorts trempés ensemble, bord à bord, ce qui forme le cercle le plus FORT, le plus flexible et cependant le plus LÉGER qui ait encore été fait.
Pour les promenades, la maison, l'église, le théâtre les grandes assemblées, les wagons de chemin de fer, les voitures, &c., ce sont les meilleurs, les plus agréables, ils joignent la durée et l'économie à cette ÉLÉGANCE DE FORME qui captive tout le monde et qui fait de l'ELLIPTIC DUPLEX

Le Malakoff par Excellence
Du Monde fashionable.

Les demoiselles, les fillettes et les enfants ne devraient se trouver d'autres [illegible].
A vendre partout.
Manufacturés exclusivement par
WESTS, BRADLEY & CO,
97, Chambers, —79 et 81, Reade streets, New York

AVERTISSEMENT. — On peut faire passer une pièce à TRAVERS le CENTRE de chaque CERCLE du Malakoff DUPLEX, ce qui prouve qu'il y a DEUX RESSORTS trempés ensemble et c'est tout le secret de la FORCE et de la FLEXIBILITÉ remarquables de ces cercles. Aucun Malakoff à ressorts simples n'offre une pareille combinaison.
L'étampe à l'encre rouge, savoir: "J W BRADLEY'S DUPLEX ELLIPTIC STEEL SPRINGS" se trouve sur la taille de chaque Malakoff. Aucun des autres n'est véritable. 15 nov—3m

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc.
Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.
AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR
TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c., &c.
Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toute grandeur et qualité. 1er novembre

124............CHARTRES............124

DR. M. PERL & CO.,

SUCCESSEURS DE DUFILHO, Jr.
124—RUE DE CHARTRES—124
NOUVELLE-ORLÉANS.
Drogueries en gros et en détail, et chimistes, auront constamment à vendre, au comptant, un assortiment complet de Drogues,
Produits chimiques et,
Médicaments patentés
Français, Anglais,
Allemands et Américains.
Les prescriptions sont préparées avec soin, et, les drogues employées sont pures.
Nous avons un bel assortiment de Parfumerie et articles de toilette, brosses, peignes, et articles de fantaisie, &c. &c. 22 nov—6m

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à décortiquer, des moulins à scie, des presses à coton, des vis de Newell, des bouches à fourneaux, des grils, à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de machines pour le Sud.
Sept—4 m LEEDS & CO.

BANQUE DU CRESCENT CITY.

LE 9 du courant, à une élection, par les actionnaires, ont été élus Directeurs pour l'année—
MM. John Pemberton, Saml. A. Shumway,
J. Morgan Hall, J. J. Warren,
Alfred Kearny, S. P. Veorhies,
O. D. Gaillard, W. G. Seymour,
Geo. W. Hynson.
Et, le 14 du courant, à une assemblée des Directeurs, M. John Pemberton a été réélu président à l'unanimité, et M. Chas. Faurie Jr. caissier.
CHAS. FAURIE Jr.
Caissier.
Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1867.
16janv—15f

Banque City National de la Nlle-Orléans
Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1867.
LE 10 du courant, à une assemblée régulière des Directeurs de cette Banque, M. JULES CASSARD a été élu caissier de la banque.
15jan—1M G. W. COCHRAN, Président.

J. A. De HART,

DENTISTE,
17......................Dauphine......................17
29 nov— an Près Canal.

LE Dr Geo. W. SMITH,

CHIRURGIEN-DENTISTE,
Ayant repris l'exercice de sa profession, les personnes qui ont besoin de ses services le trouveront à son cabinet au No 190 de la rue du Canal.
15 janv—12 f

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
186......RUE DU CANAL......186
entre Bourgogne et Remparts, où il est disposé à exécuter soigneusement toutes les opérations dentaires.
Consultations en français, en espagnol et en anglais
10 jan—21m

J. CORSON..........................JOHN S. GROVE

Corson & Groves,

Rue Poydras No 144.—Côté Sud.
MARCHANDS de fourneaux de cuisine, poeles, cheminées, grates, ferblanterie unie et autres, articles de fonds, articles en cuivre et articles de ménage.
Tiennent constamment un stock complet sur lequel on appelle l'attention des marchands de la ville et de la campagne, qu'ils leur vendront à bas prix.
16sept—6 m

MALADIES

M. F. GAUDOZ, pharmacien-élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau.
Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), les écoulements, ulcérations, [illegible] enfin toutes les maladies [illegible] (au Sozing) en douze jours. F. GAUDOZ, pharmacien, coin Bourgogne Orléans et St-Antoine.
1er dec—[illegible]

Graines de coton.

MONTEREY SILK COTTON.
100 SACS viennent d'arriver et à vendre par le soussigné, en lots, à la convenance des acheteurs.
E. L. MILLAUDON,
29 déc—1m No 28, rue Carondelet.

Savon! Savon! Savon!

La Seule Médaille.
LE premier et le second prix ont été décernés, à la Foire de l'Etat de la Louisiane, pour le
Meilleur Savon de Famille,
fait dans l'Etat de la Louisiane, à
McROBERTS & DICK,
à la fabrique STAR SOAP WORKS, Nouvelle-Orléans, Bureau, rue Gravier, No 49, coin Nlle-Levée.
Ce savon, si bien connu, se trouve chez les principaux épiciers (en gros et en détail) de la Nouvelle-Orléans.
10 déc—3m—tlj

J. A. BLAFFER & CO

(Successeurs de Wm. MASSEY,)
Seuls agents pour la vente du
XX DRAUGHT ALE
Ale en barils, demi-barils et bouteilles de
MASSEY, HUSTON & Co.
Ils reçoivent un nouvel approvisionnement par chaque arrivage de Philadelphie et de New York.
Les marchands, les buvettes, les hotels, les clubs et les familles sont approvisionnés, sur demande, de cet excellent Ale en baril, en demi-baril et en bouteille.
Des conditions avantageuses, pour l'ale en baril, sont offertes aux personnes qui mettent en bouteille.
La maison sollicite les ordres de la campagne; elle les remplira promptement.
ETABLISSEMENT POUR LA MISE EN BOUTEILLE:
Nos. 26, 28 et 30 de la rue Bienville.
DEPOT POUR LA VENTE EN GROS:
No 33 de la rue Nouvelle-Levée.
8 nov—3m

LOTERIE

DE L'ETAT DU KENTUCKY.
NUMERO SIMPLE.
MURRAY, EDDY & CO., directeurs.
GROS LOT.......$50,000.
Loterie de l'Etat du Kentucky, au profit du Collège Shelby.
Classe B—Pour être tirée à COVINGTON, Ky.
JEUDI, 31 janvier 1867.

PLAN.

1 lot de	$50,000 soit	$50,000
1 lot de	20,000 soit	20,000
1 lot de	8,000 soit	8,000
1 lot de	7,000 soit	7,000
1 lot de	5,000 soit	5,000
1 lot de	3,000 soit	3,000
20 lots de	1,000 soit	20,000
50 lots de	500 soit	25,000
132 lots de	400 soit	31,200
130 lots de	150 soit	27,000

— Lots d'approximations:
9 approximations, de $300 pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $50,000 — 2,700
9 approximations, de $250 pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $20,000 — 2,250
9 approximations, de $200 des neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $8,000 — 1,800
9 approximations, de $150 pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $7,000 — 1,350
9 approximations, de $100 pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $5,000 — 900
9 approximations, de $100 pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $3,000 — 900
387 lots s'élevant à $217,000

Billet entier, $12; demi-billet $6; quart de billet $3; huitième de billet $1 50.
Les lots sont payés en plein, sans déduction.
Les demandes de billets sont remplies au retour de la malle, et les tirages sont envoyés aux acheteurs, avec l'explication du résultat de chaque placement, dès que le tirage est achevé.
S'adresser à CHAS T. HOWARD,
marchand ayant licence,
No 40, rue du Camp
Lock Box 692, du bureau de Poste de la Nlle-Orléans
3 janv—

Champagne Moet & Chandon.

ANTOINE OECHS,
73 OLD STREET..........................NEW YORK,
Seul agent aux Etats-Unis et aux Canadas, pour la vente du
SILLERY.....de Moet & Chandon, première qualité
FLEUR DE SILLERY do
VERZENAY do
GRAND VIN ANGLAIS do [illegible]
GRAND VIN IMPÉRIAL do [illegible]
AYANT accepté la seule agence pour la vente de ces célèbres VINS dans l'Etat de la Louisiane, nous sommes prêts à en fournir au commerce aux prix de l'agence de New York, disposant que le coût du transport, Nous solliciterons en même temps des ordres d'importation, avec étiquettes et marquées, au gré des acheteurs. Ces vins sont bien connus et le commerce peut être assuré que la liste des prix sera strictement suivie dans toutes les circonstances.
[illegible] M. BAYLY & CO.
6 de la Commune, No 61

G. W. DUNBAR & FILS,

LIQUEURS
DE TOUTE ESPÈCE,
Sirops, fruits conservés, vins.
12 & 14 rue St-Louis 12 & 14

RESTAURANT ST-LOUIS,
Tenu par Henri Barthe.
Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.
Chambres garnies pour habitants, salons pour réunions et repas de familles, pensions à la semaine, à la quinzaine et au mois, à des prix modérés.
M. Henry Barthe ayant agrandi son établissement, rappelle à la maison votre [illegible] toujours les repas [illegible] 14 novem.—6m

Au Rocher de Cancale,

Encoignure St Louis et Dauphine.
[illegible] M. B. OASTIN [illegible]

RESTAURANT COSMOPOLITE

TENU PAR
LOUIS CHAPLAIN,
No 11 Rue Royale
SALONS particuliers. BELLES CHAMBRES garnies [illegible]
Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
27 janv—[illegible]

RESTAURANT FRANÇAIS

33..........RUE ROYALE..........33
Tenu par Philippe Forget,
Successeur de GALPIN.
CHAMBRES GARNIES.—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptêmes, bals, etc. [illegible]
P. FORGET

E. RICHARD

Fabricant de Billards,
160..........RUE STE-ANNE..........160.
ETANT sur le point de demander, offre à des prix modérés, un choix de BILLARDS à six poches, quatre poches et à carambolage. Ces Billards sont de pure acajou, en bois de rose, chêne ou noyer, table en marbre ou en ardoise et garnis de BANDES DE KAVANAGH & DECKER, les meilleures dont on se serve en ce moment.
On trouvera chez lui des queues de billard, des billes, des draps, procédés du blanc, [illegible]
[illegible] E. RICHARD, Sergs. No. [illegible]

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co., à Reims.
LE consigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.
Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec promptitude et [illegible].
AUGUSTE COUTURIÉ,
No 27, rue Vieille-Levée.

Coffres Forts. Coffres Forts.

PATENTS—MARVIN & CO. New York, endroits d'album et plaque de Paris, garantis contre les feux, les voleurs et l'humidité. Ces Coffres Forts sont universellement reconnus pour leur supériorité comme étant les seuls à l'épreuve du feu.
A vendre par H. LEGENDRE, agent,
144 rue Gravier.
N. B.—On démonte les coffres dans le plus bref délai.

MALADIES SECRETES

M. F. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris informe le public qu'étant de retour de France on peut le consulter, tous les jours, à sa Pharmacie coin Conti et Bourgogne, où il s'occupe comme par le passé du traitement des Maladies Chroniques, Secrètes et de la peau. Des cas les plus graves de Syphilis, d'Ulcérations, Plaies, Exzema, Dartres, Pustules, Démangeaisons, Rougeurs, Taches, la Gonorrhée Chronique, les Écoulements, la Chlorose, les Fleurs Blanches, et toutes les Maladies de l'Appareil Génito Urinaire, sont traitées avec le plus grand succès. Consultations de 8 heures du matin, à 6 heures du soir.
Opiat et Injection du Dr Ricord.
Ces deux préparations sont les seules employées par le Dr Ricord pour la guérison rapide de la gonorrhée et des écoulements. E. GAUDOZ,
14 oct—6m coin des rues Conti et Bourgogne.

Transfert de Bureaux.

LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas ont été transportés au No 69 rue du Canal, près de la Vieille-Levée.
GEO. W. SQUIRES, secrétaire

Mme. GROUX,

ARRIVANT DE PARIS, OU ELLE A FAIT UN CHOIX DE
MASQUES ET DE COSTUMES
De la plus grande fraîcheur,
avise ses nombreux clients, et le public en général
qu'il visiter son magasin
93......RUE CONTI......93
[illegible]

Changement de Local.

M. REINEMAN a transporté son magasin de BOTTES et de SOULIERS au No 151 de la rue de Chartres. au No 188 de la rue de Chartres, entre les rues Conti et Bienville.
6 jan—1m

A vendre ou à louer

L'HABITATION CAZELAR, située dans la paroisse d'Orléans, rive droite du fleuve, à environ trois milles au-dessous de cette ville.
[illegible] arpents de terre face au fleuve, sur quarante arpents de profondeur, près de Tunisburg, à deux milles d'Alger; il y a sur ces deux derniers arpents des bâtisses propres à une vacherie.
S'adresser à D. B. Macarty, No 37, rue Bourbon, ou au propriétaire, sur les lieux. 10 janv—

Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1867.
NOUS avons formé, aujourd'hui, une Société sous la raison SLOCOMB, BALDWIN & Co., et continuerons le commerce de quincaillerie, à l'ancien local, Nos 74 de la rue du Canal, et No 95 de la rue de la Commune.
C. H. SLOCOMB.
ALBERT BALDWIN.
1er janv—1m

Mme M. DOINARD.

56..........RUE ROYALE..........56
Fermera pour quelques jours son magasin de modes pour réparer les légers dégâts causés par l'incendie du 30 décembre, dans le salon des dames.
Elle saisit cette occasion de remercier ses nombreuses clientes du patronage qu'elles ont bien voulu lui accorder depuis son arrivée dans ce pays.
L'atelier de couture n'a nullement souffert et livrera son seulement les commandes actuelles aux époques promises, mais est prêt à en recevoir d'autres qui seront exécutées avec le soin apporté à tout ce qui sort de cette maison à la plus grande satisfaction.
Chapeaux de Paris depuis $4 jusqu'à $30.
31 déc—1m

AUGUSTUS MOORE, ROBT. MOORE & SON,
JAMES M. COOLEY, FABRIQUE DE LOCOMOTIVES,
Nlle-Orléans. Cincinnati.

MOORE & COOLEY,

MARCHANDS de MACHINES pour habitations, Chemins de fer et Bateaux à vapeur.—MACHINES A VAPEUR de tous genres, scies pour moulins, moulins à sucre et à scie, fonte, fer brut, cylindres à vapeur, &c. Ils peuvent les marchés pour fournir des locomotives, machines pour bateaux, &c.
No 166, rue Gravier, et 17, rue de l'Union.
14 janv—1m

Commission—Exportation—Paris.

JULES MORRIER,

20..........RUE OBERKAMPF..........20
HORLOGERIE, BIJOUTERIE,
correspondant de la maison MONTAGNE & CARLOS, de la Nouvelle-Orléans.
1er nov—6 m t f j m

Marchandises sèches,

BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX.
En gros seulement.

BLANCAND & GUITET,

RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 49.
L'ouverture du nouveau stock de saison vient d'être faite. 5[illegible]

VENTES JUDICIAIRES

SIBLEY, GUION & CO vs FERNIE BROS & CO

QUATRIEME COUR de District de la Nlle-Orléans. — No 17,455 — En vertu d'un ordre de vente rendu le 18 de janvier 1867, à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre vendredi premier de février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et au plus offrant:

L'intérêt des défendeurs, savoir: Les Trois Huitièmes Indivis du navire aux six HERALD tel qu'il se trouve actuellement ancré au pied de la rue des Orangers, Premier District de cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS
21janv—[illegible] Shérif de la paroisse d'Orléans.

N. A. BAUGARDEN vs Sieur et Dame THOMAS KRON.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans — No 14,930 — En vertu d'un writ de fieri facias contre la dame Thomas Kron et à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, 4 février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété décrite ci-après, savoir:

Deux terrains désignés par les numéros un et deux, d'après un plan dressé par H. Moreau Lislet architecte, en date du 21 avril 1856, et déposé en l'étude de Jules Mossy, aujourd'hui au greffe en cette ville, — Les dits terrains ont situés dans l'îlet compris entre les rues des Orangers, des Religieuses, Richard et St-Jean-Baptiste [illegible]

[illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

[illegible]

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
11 janv—18, 20, 8, 30—4 fev.

Le docteur Lucien P. Bernard, agent vs James A. Redon comme agent de la veuve Claud ne Redon et als et en son propre nom.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,[illegible] — En vertu d'un writ de vente, adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus à T. Parker, [illegible] LUNDI, [illegible] février 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:

[illegible]

HARRY T. HAYS
Shérif de la paroisse d'Orléans.

LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs R. BOLFRANC & TAYLOR

TROISIEME COUR DE DISTRICT DE LA NLLE-Orléans [illegible]

[illegible]

Acquis par le défendeur John Taylor, de J. DuBiho, notaire public en cette ville, en date du 19 avril 1856.
Conditions — Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
8 janv—5, 14, 21, 30—fev 5

Association Consolidée

DES PLANTEURS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1867.

L'ELECTION régulière annuelle, par les actionnaires, de treize Directeurs de cette institution, pour l'année prochaine, aura lieu au local de la Banque, LUNDI, 4 février prochain, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.
5 janv—1m—30jan H. A. FEIRE, Caissier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT

Succession de Marie Louise Mathieu, veuve Fondal.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau, Passage de la Bourse et Bienville.

IL sera vendu samedi 2 février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 26 janvier 1867, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Deux lots de terre situés au faubourg Marigny, désignés par les Nos [illegible], renfermés par les rues Amour, Bon-Enfants, Bagatelle et Casse.

Le lot No 1 mesure 32 pieds [illegible] de face à la rue d'Amour, sur 127 pieds 10 pouces [illegible] de profondeur — ensemble une maison en bois, No 421 ayant quatre chambres, cuisine double [illegible]

[illegible]

Les patentes des Etats-Unis pour [illegible] du 17 janvier 1867.
Conditions—Comptant.
Actes de ventes par devant A. Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs, ainsi que les timbres.
23janv—[illegible]

VENTE RENVOYEE.
Jolie propriété rue de la Douane,
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu samedi 2 février 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs [illegible]

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

La Banque de la Nouvelle Orléans vs. Cristoval Toledano.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No [illegible] — En vertu d'un writ de fieri facias [illegible]

[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

Carl L. Brauer vs C. Fleising et als

TROISIEME COUR DE DISTRICT [illegible]

[illegible]

SUCCESSION DE MARIE [illegible]

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

P. R. O'ROURKE
Greffier.

SUCCESSION DE [illegible] BESEMAN—No [illegible]

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

P. R. O'ROURKE
Greffier.

SUCCESSION DE BARBARA GLISSEN, épouse de Peter, [illegible]

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

P. R. O'ROURKE
Greffier.

Succession de THOMAS O' LAUGHLIN—No [illegible]

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

P. R. O'ROURKE
Greffier.

Succession de EUGENE M. WISWELL—No [illegible]

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

P. R. O'ROURKE
Greffier.

Succession de E. H. POMEROY—No [illegible]

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

P. R. O'ROURKE
Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. — Je certifie par les présentes que le 15 décembre 1866, jugement a été rendu, dans cette Cour dans le procès suivant, dans les termes et chiffres suivants:

[illegible]

Jugement rendu.
(Signé) CHAS. LEAUMONT, juge.
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour dans la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] décembre de l'année de Notre Seigneur 1866 et la 91me année de l'Indépendance des Etats-Unis.
A. D. BERNOUDY
1er janv—1er, 15, 31 Député Greffier.

Avertissement! Avertissement!

WHISKY BEXTER.

Ayant appris d'une bonne source que des individus du TEXAS, de la LOUISIANE, de l'ALABAMA et d'autres Etats font aujourd'hui le métier scandaleux de CONTREFAIRE la
CELEBRE MARQUE DE
WHISKY DEXTER,
nous prévenons nos amis que nous avons employé des AGENTS SPECIAUX qui sont chargés de protéger notre commerce et empêcher que le
PUBLIC NE SOIT LA VICTIME DE CES DANGEREUSES IMITATIONS.
Celles-ci sont faites de mauvais rhum dont l'arôme est dû à des HUILES ESSENTIELLES; le whisky, pris en assez forte quantité, devient un POISON; le VERITABLE article est fabriqué, comme par le passé, par des employés qui sont à notre service depuis nombre d'années. Nous vous assurons que nous ne négligerons rien pour en conserver la QUALITÉ, la PURETÉ, et pour POURSUIVRE tous les CONTREFACTEURS qui pourraient porter atteinte à notre nom et à notre réputation qui s'est le fruit de quarante-cinq ans de travail et d'expérience. Une étiquette sera bientôt faite pour nos barriques et quiconque l'imitera s'exposera une DOUBLE POURSUITE.
Edmund Dexter & Sons.

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

GRANDE VENTE SANS RESERVE ET PAR CATALOGUE DE
Marchandises Sèches.
PAR VINCENT & CO.
W. P. VINCENT, encanteur.

IL sera vendu jeudi 31 du courant, à leur salle d'encan, No 19 rue de Chartres—
Deux cent cinquante colis de marchandises sèches étrangères.
Cent cinquante colis de marchandises sèches américaines, telles que:
Calicots, toiles écrue d'habitant,
Do gants, fil, blancs et en couleurs,
Do mousselines unies,
Do mouchoirs blancs et en couleur,
Do toiles du Nord,
Do ginghams,
Do linons à raies,
Do pique,
Do jaconas,
Do barèges, étoffes et mozambiques,
Do damas blancs et en couleur,
Do toiles à draps 10/4,
Do alpacas,
Do cotons blancs et écrus,
Do denims et stripes,
Do jeans et tweeds,
Do ducks et osnaburgs,
Do indiennes pour courtepointes,
Do bonneterie et rubans.
Conditions à la vente. 29 janv

PAR A. FEIBER

Grande vente importante de marchandises sèches, de fond et de fantaisie, habillements, lingerie, chapeaux, coutellerie, etc., à l'encan.

PAR A. FEIBER,
H. MALKS, encanteur.
AUJOURD'HUI, mercredi, 30 janvier, à 10 heures, dans leur salle d'encan, No 40 de la rue de Chartres—
Un grand et beau choix de marchandises sèches, [illegible]
[illegible]
—Egalement—
[illegible]
Conditions à la vente. 30 janv

PAR J. P. BOISSEAU.

Acajou et Cèdre,
En débarquement de la goélette Lizzie Webster
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur
Rue Gravier, Nos 49 et 51,
[illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 29janv

Bois. Bois. Bois.
Vente pour clore une Société.
PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.
Bureau, rue Gravier Nos 49 et 51
[illegible]

PAR BERNARD TURPIN.

Madère, Sherry, Porto, Vermouth, Absinthe, Kirsch, &c., &c.
PAR BERNARD TURPIN
EUGENE TOURNÉ, Encanteur
Bureau No 5 rue Vieille-Levée.
[illegible]
31 janv

VENTE DE CARGAISON,
En débarquement du navire Fernandez, arrivé de Bordeaux.
Vins en barriques et en caisses, cognac, vermouth, absinthe, fruits à l'eau-de-vie, anisette, prunes, &c.
PAR BERNARD TURPIN.
EUGENE TOURNÉ, encanteur
[illegible]

PAR R. BROWN & CO.

Grande vente de tabac en feuilles.
PAR R. BROWN & CO.
[illegible]
R. BROWN & CO.
27 rue Carondelet.

PAR G. DE FERIET.

Vente pour cause de départ, de superbes meubles de salon, de salle à manger et chambre à coucher, également un magnifique piano à queue de rose.
PAR G. DE FERIET, encanteur.
[illegible]
—EGALEMENT—
[illegible]

PAR D. E. MORPHY.

Balais. Balais.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu jeudi, 31 janvier 1867, à 11 heures au magasin No 72 de la rue Tchoupitoulas—
[illegible] douzaines balais de différentes grandeurs et qualités.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 30 jan

Serrures, Trapes et Tamis.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu, Jeudi, 31 janvier 1867, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—
[illegible]
Conditions—comptant. 30 jan

PAR MONTGOMERY & BRO'

Au Public.

LES ventes de Chevaux et de Mulets de Montgomery, Bro. & Co., se feront désormais tous les jours à 11 heures du matin, aux écuries Tattersall de P. Lamer au coin de [illegible]
[illegible]
MONTGOMERY, BROS & CO.,
30 jan—6t Bureau, rue du Camp, No 27

FARINE. FARINE.
100 barils de farine légèrement avariée.—Vente à l'encan pour le compte de qui il appartiendra.
PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.
IL sera vendu, aujourd'hui, mercredi, à 10 heures, à l'entrepôt Hope, rue Fulton, entre les rues Poydras et Lafayette—
100 barils farine légèrement avariée et à vendre pour le compte de qui il appartiendra.
Conditions—comptant en billets du trésor des Etats-Unis. 30 janv

PAR J. B. CROZAT.

Meubles. Meubles.
PAR J. B. CROZAT, encanteur.
IL sera vendu, Mercredi, 30 janvier 1867, à 10 heures du matin à son magasin d'encan, encoignure Chartres et St Louis—
[illegible]
30 jan

PAR G. LEAUMONT.

SANS RESERVE.
250 caisses Bottes, Souliers et Chapeaux.
Par GABRIEL LEAUMONT,
Salle d'encan, 69 Chartres.
MERCREDI, 30 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—
50 caisses chapeaux pour hommes et enfants.
—Aussi—
200 caisses bottes, souliers et brodequins.
Conditions à la vente. 30 janv

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

Belles Glaces françaises, Tables rondes à dessus en marbre, Comptoirs à dessus en marbre, Fontaines à soda, en plaqué, &c., à l'encan.
PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO,
GARDNER SMITH, encanteur.
Bureau, 30 rue du Camp.
IL sera vendu, vendredi, 1er février, à 10 heures et demie, à la confiserie "Richelieu," rue du Canal, No 174—
Tout le contenu de l'établissement, comprenant comptoirs à dessus en marbre, [illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 30janv

Au Public.

PAR suite des malentendus quant au but que se propose la Société de l'Hôpital du Sud, les Directeurs de l'Asile des Soldats de la Louisiane croient devoir de déclarer aux citoyens de cet Etat, que "l'Asile des Soldats de la Louisiane," est une institution d'Etat établie en vertu d'une loi [illegible]
[illegible]
THEOD F. THIBENMAN,
Président de l'Asile des Soldats.
Nlle-Orléans, 15 janvier 1867. 16 janv

Mme ALLUARD,

Somnambule,
BIEN connue à la Nouvelle Orléans, a pour être l'instrument de la Providence pour les malades qui ont recours à ses soins—spécialement pour les cas de maladies nerveuses, l'épilepsie comprise. Mme ALLUARD, guérit également la matrice, les aigreurs d'estomac, les digestions difficiles, les maladies du foie, la diarrhée, la dysenterie, les maladies de la gorge, [illegible]
Consultations, rue Trémé, 248, entre Ursulines et Bayou. 28août—[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN & [illegible]

Grande Vente, Sans Réserve
DE
310 Caisses Souliers et Brodequins pour hommes et pour femmes,
— Et —
96 Caisses Bottes pour hommes, jeunes gens et jeunes garçons.
Venant d'être reçus par le steamer [illegible]
PAR HOFFMAN & MARKS,
S. S. ZELNICKER, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No [illegible]
IL sera vendu, mercredi, 30 du courant, à 10 heures du matin dans leur salle d'encan, au No 38 de la rue de Chartres,
310 caisses de souliers et brodequins pour hommes, pour femmes, comprenant un bel assortiment de [illegible]
— ET —
96 caisses bottes en peau de veau, kip et grain, cuir ciré, pour hommes, jeunes gens et jeunes garçons.
Egalement—à 11 heures et demie du matin, 30 jours tambours avariés.
Le tout sans aucune réserve quelconque.
Jeudi, 31 du courant, un grand choix d'habillements.
Conditions à la vente 30 janv

PAR E. ROGER & CO.

VENTE SANS RESERVE.
500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
Par E. ROGER & CO.
O. DEJAN, Encanteur.
JEUDI 31 janvier, il sera vendu à 11 heures, à leure salle d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille-Levée—
500 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes et enfants, reçus par les derniers arrivages de New York-Boston et Philadelphie.
Conditions à la vente. 30janv

PAR FORSTALL & SPEAR.

Propriété très agréable, rue Derbigny, entre Lamarque et Colombus, Troisième District.
PAR FORSTALL & SPEAR.
PLACIDE J. SPEAR, encanteur.
Salle d'encan, 36 rue Bienville.
SAMEDI, 2 février 1867, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—
[illegible]

VENTE SANS RESERVE
d'une belle propriété No 222, rue Royale, entre Hôpital et le Chemin du Bayou
PAR FORSTALL & SPEAR.
PLACIDE J. SPEAR, encanteur.
SAMEDI, 2 février 1867, à midi, sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—
QUATRE TERRAINS [illegible]
[illegible]
25 janv—[illegible]

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

La manufacture de souliers du Sud à l'encan.
Par FRANCIS FERNANDEZ, Encanteur,
Bureau No 41, Passage de la Bourse.
SAMEDI, 9 février 1867, il sera vendu à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale entre les rues de la Douane et Canal, pour liquider les affaires de la Compagnie—
Toutes les machines, outils et articles de la compagnie de Souliers du Sud à Nlle-Orléans, [illegible]
Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.
N. B.—Des propositions seront reçues jusqu'au dit jour [illegible]

Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

REDUCTION DES PRIX DU PASSAGE
A partir du 1er FEVRIER PROCHAIN les prix du passage de la Nlle-Orléans aux points désignés ci-dessous, seront:

Kenner	[illegible]
Frenier	[illegible]
Manchac	[illegible]
Ponchatoula	[illegible]
Tickfaw	[illegible]
Amite	[illegible]
Tangipahoa	[illegible]
Osyka	[illegible]
Magnolia	[illegible]
Summit	[illegible]
Bogue Chitto	[illegible]
Brookhaven	[illegible]
Beauregard	[illegible]
Hazlehurst	[illegible]
Crystal Springs	[illegible]
Terry	[illegible]
Byram	[illegible]
Jackson	[illegible]
Tougaloo	[illegible]
Madison	[illegible]
Calhoun	[illegible]
Canton	[illegible]

Les prix jusqu'aux stations indiquées par des [illegible] sont les mêmes que jusqu'à la prochaine station au-delà.
Billets de familles pour tous les membres de la famille au-dessous de laquelle les billets sont [illegible]
Pour la convenance de ceux qui font des affaires en ville et dont les familles demeurent sur la ligne du chemin de fer, des billets seront [illegible]
[illegible]
T. S. WILLIAMS,
Surintendant général.
ED. WARD,
21 jan—1m Agent général pour la vente des billets

NOUVEAUTES!!

LION & PINSARD,
179.........RUE DU CANAL.........179
(Près Baronne.)
IMPORTATION directe par les premiers d'Europe de tous articles de fantaisie:
MERCERIE, PASSEMENTERIE, GARNITURES, BOUTONS, RUBANS, PARFUMERIE, GANTERIE.
—ARTICLES POUR MESSIEURS,
Chemises, Caleçons, Gilets de Flan., Faux-Cols, Cravates, Mouchoirs, articles pour Fumeurs, Bretelles, Chaussettes.
—PARFUMERIE FRANÇAISE—
Bijouterie Fine et Imitation, Bijouterie Deuil, Diamants et Pierres Fines.
Vente en gros et au détail. 3déc—6m

OSCAR BERCIER. W. M. DE LA RUE.

OSCAR BERCIER & Co.,

Négociants Commissionnaires et Importateurs.
1 janv—2m No 60 rue des Magasins, N O
ORDRES exécutés ici et dans l'Ouest pour Coton, Tabac, Merrains, Sucre, Farine, Saindoux et tous les produits du pays.
CONSTAMMENT en mains—FARINE, MAIS, PORC, VIANDES FUMÉES, BŒUF, JAMBONS fumés au sucre, VIANDES salées, CHANDELLES, SAINDOUX, HUILE de graisse, AMIDON, TOILE et CORDE d'emballage, directement des manufactures, saleurs, etc.
—Aussi—
Vins de Bordeaux en caisses et autres produits français.
AVANCES SUR CONSIGNATIONS de COTON, Sucre, Merrains, etc., à nos amis en Europe et à New-York et Boston.
CHANGE, à vue et à 60 jours, sur Paris, Bordeaux, etc., en petites sommes, à la convenance des acheteurs. 1er janv—2 m—[illegible]

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 1 janvier 1867.
UNE élection de sept Directeurs de cette banque pour l'année aura lieu [illegible] février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
J. J. DELERY,
1janv—1m Caissier.

Nouveautés, Articles d'Enfants,

MADAME CLEMENCE GUERIN,
Ci-devant rue du Canal No 138,
Maintenant rue de la DOUANE No 126, au Premier.
11 janv—1m

PEPPER, WOODSON & BOISANNA,
Rapporteurs d'Or et de Coton.
50.........RUE DE LA COMMUNE.........50
(AU PREMIER), NOUVELLE-ORLÉANS.
LES cours du coton, de l'or et du sterling à New York sont reçus et remis promptement à nos souscripteurs tous les jours, heure par heure, de 10 à 3 heures. Dans l'après-midi [illegible]
5 janv—1m

Grocerie à vendre.

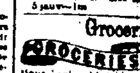

Une grocerie située à l'encoignure des rues St Bernard et Derbigny. Pour les conditions, qui sont très avantageuses, s'adresser à [illegible]
31 jan—1mo

Charbon! Charbon!

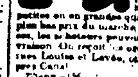

La meilleure qualité de charbons PITTSBURG et ANTHRACITE, [illegible] Les ordres reçus à notre dépôt, à l'angle des rues Louisa et Levée, [illegible]
DAVID STUCKEY

Groceries de choix.

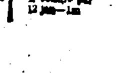

[illegible]
A vendre par
12 jan—1m
E. G. MOTT,
180 rue du Canal.